

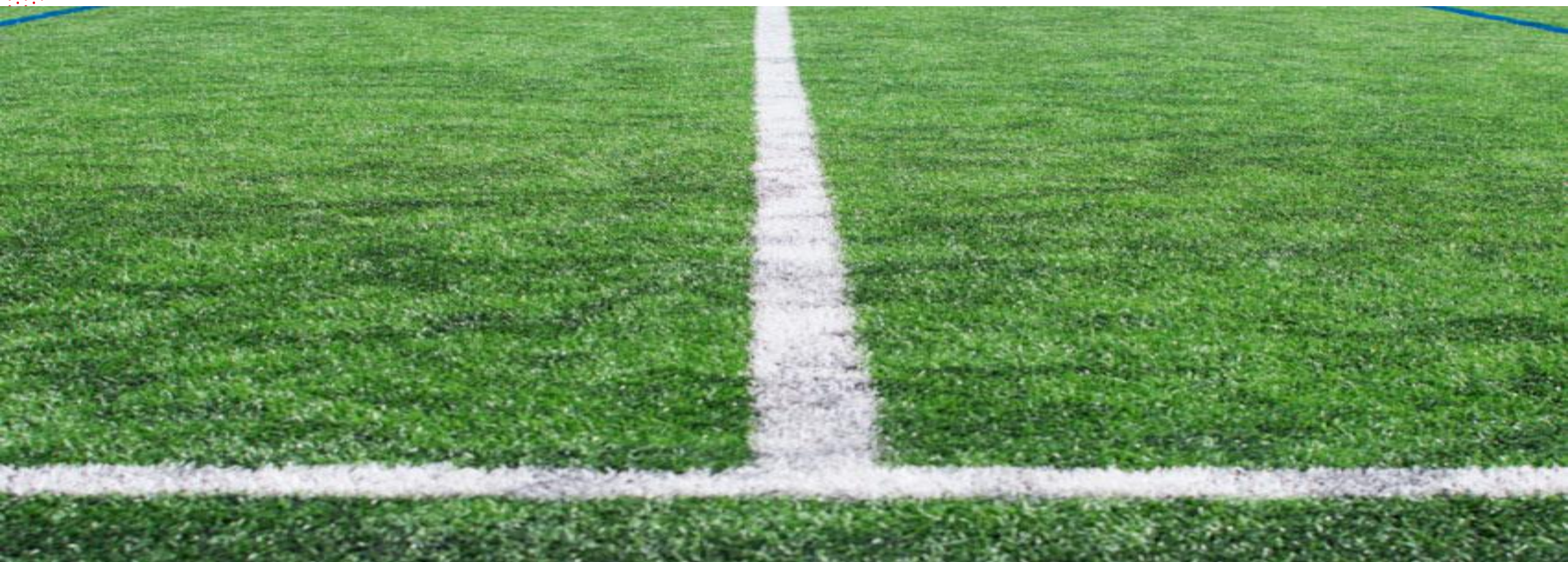


Validation des acquis de l'expérience

Informations candidats

14 octobre 2024

Bienvenue



Ordre du jour

1 Accueil

2 Les fondamentaux
de la VAE

3 La procédure
VAE

4 L'accompagnement

5 Le
financement

6 Questions
diverses

1

Accueil - Inclusion

2

Les fondamentaux de la Validation des Acquis de l'expérience



Philosophie

Un diplôme obtenu en VAE a la même valeur qu'un diplôme obtenu par la voie de la formation dite « traditionnelle »

Les expériences vécues constituent un socle de ressources, une source de construction de compétences

La VAE est une voie de formation notamment à travers l'analyse de l'expérience

L'expérience se re-construit durant la VAE

Compétences, aptitudes et connaissances (CAC)

La qualité des acteurs (Jurys et accompagnateurs) fait la qualité du système VAE

Les acteurs

Candidat

- Une aspiration de reconnaissance
- Les expériences sont elles en lien avec le diplôme visé ?
- Comment prouver au jury que je suis compétent ?

Conseiller

- Une ressource
- Informer : - Apporter des connaissances sur le processus VAE
- Conseiller : suggérer et orienter

Accompagnateur

- Un facilitateur
- Quel profil et quelle posture, quelles compétences ?
- Comment aider le candidat ?

Jury

- Une nécessité de maîtriser le cadre règlementaire
- Quelle préparation pour les jurys ?
- Comment extraire les compétences pour valider un diplôme sur la base d'expériences singulières ?



INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL

Principales évolutions

Avant / Après la réforme

Avant la réforme

- ▶ Objectif : acquérir une certification professionnelle enregistrée au RNCP
- ▶ Bénéficiaires : personnes engagées dans la vie active ayant une année d'expérience (1607h)
- ▶ Accompagnement : une fois la recevabilité du dossier acquise
- ▶ Délais :
 - Recevabilité : deux mois
 - Décision du jury : selon le certificateur
- ▶ Congé VAE : 24h
- ▶ Financement : employeur, OPCO, Région, Pôle Emploi, CPF

Après la réforme

- ▶ Objectif : acquérir **un Bloc** ou une certification professionnelle enregistrée au RNCP
- ▶ Bénéficiaires : personnes justifiant **d'une activité en rapport direct avec le contenu de la certification visée**
- ▶ Accompagnement : **dès la constitution du dossier de recevabilité**
- ▶ Délais :
 - Recevabilité : deux mois
 - Décision du jury : **trois mois après le dépôt de la partie 2**
- ▶ Congé VAE : **48h**
- ▶ Financement : employeur, OPCO, Région, Pôle Emploi, CPF **et Transition Pro**

Le parcours d'un candidat VAE demain

Inscription sur le
portail France VAE
À venir

Transmission du
dossier de recevabilité
CERFA au certificateur
Avis de recevabilité
maxi sous **2 mois**

Entretien avec le jury
Mise en situation
reconstituée
**Décision du jury sous
3 mois**

Facultatif :
Choix d'un Architecte
Accompagnateur
Parcours pour
conseiller le candidat
sur la faisabilité et
construire le parcours

Rédaction de la partie
2

Facultatif :
Si recevabilité, phase
d'accompagnement
méthodologique
Accompagnement
possible sur demande

Définition de la date
de **dépôt du dossier
d'expérience**

Préparation de
l'entretien avec le jury
et le cas échéant la
mise en situation
reconstituée

Proposition
d'entretien post-jury
en cas de validation
partielle ou de non-
validation

HISTORIQUE DOSSIER VAE

BRETAGNE – 2020/2021

BMF

Nombre de candidats	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	5	0	5
Présents lors de la certification	1	0	1
Obtention du BMF	1	0	1

BEF

Nombre de candidats	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	3	0	3
Présents lors de la certification	3	0	3
Obtention du BEF	1	0	1

HISTORIQUE DOSSIER VAE

BRETAGNE – 2021/2022

BMF

Nombre de candidats	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	6	0	6
Présents lors de la certification	5	0	5
Obtention du BMF	2	0	2

BEF

Nombre de candidats	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	4	0	4
Présents lors de la certification	4	0	4
Obtention du BEF	2	0	2

HISTORIQUE DOSSIER VAE

BRETAGNE – 2022/2023

BMF

Nombre de candidats	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	3	1	4
Présents lors de la certification	2	0	2
Obtention du BMF	2	0	2

BEF

Nombre de candidats	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	1	0	1
Présents lors de la certification	1	0	1
Obtention du BEF	0	0	0

HISTORIQUE DOSSIER VAE BRETAGNE 2023 - 2024

BMF

Nombre de candidats	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	4	0	4
Présents lors de la certification	4	0	4
Obtention du BMF	4	0	4

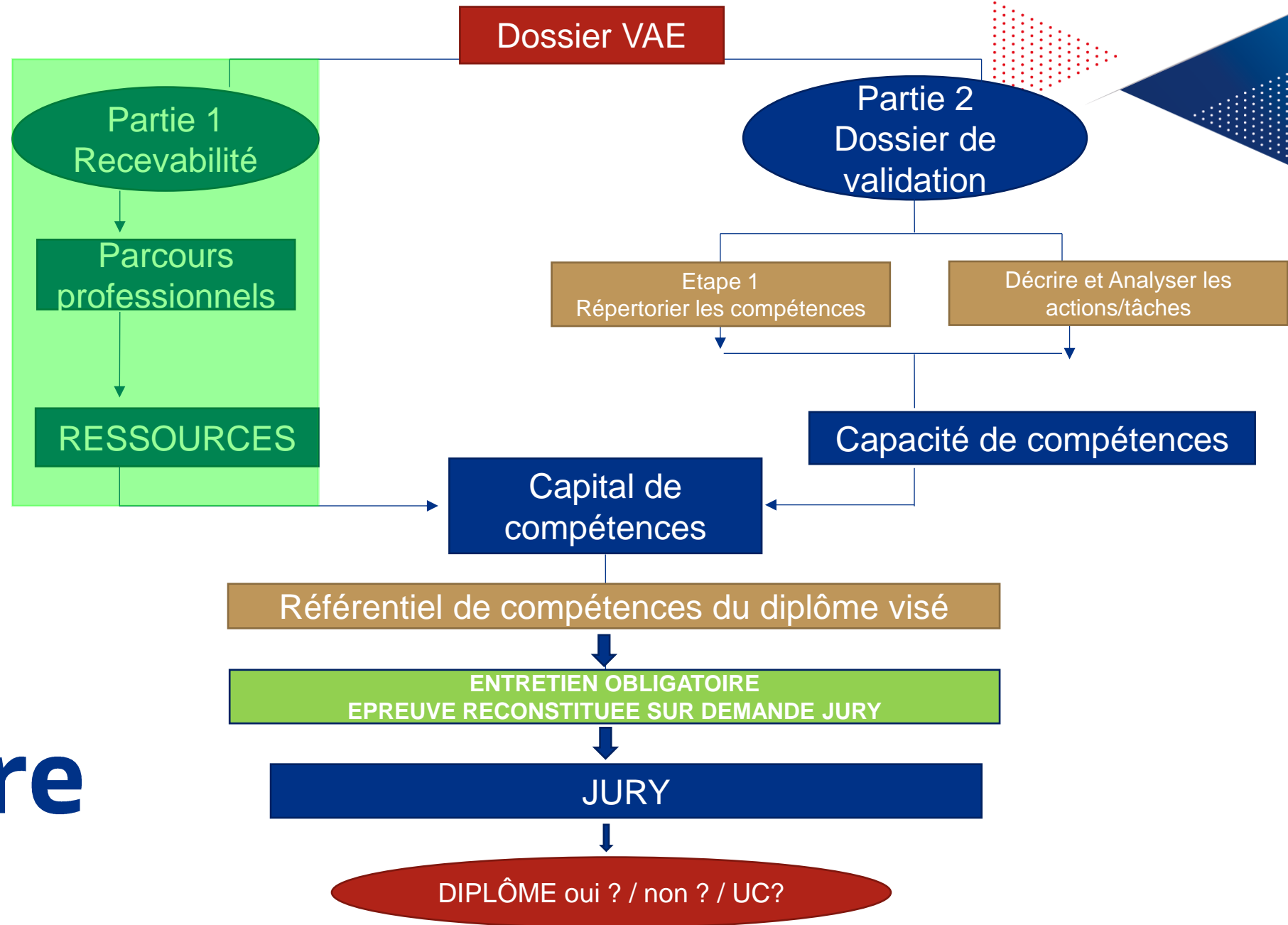
BEF

Nombre de candidats	Hommes	Femmes	Total
Inscrits	1	0	1
Présents lors de la certification	1	0	1
Obtention du BEF	0	0	0

3

La procédure VAE

Schéma de la procédure



La recevabilité

Vos
parcours



Vos
ressources



Recevable si :
Nature de
l'expérience
en lien direct
avec le diplôme
visé

Mon Carnet
de
Compétences

Recevabilité

Le dossier de recevabilité :

- **formulaire de candidature** (selon les modalités fixées par le ministère du Travail)
- **les documents justifiant la durée des activités du candidat et les attestations des formations suivies ultérieurement**

À noter qu'on ne peut candidater à une VAE **qu'une seule fois par an** et qu'on ne peut déposer plus de **trois** dossiers de recevabilité au cours d'une même année civile.



N°12818*02

DEMANDE DE RECEVABILITE A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Code de l'éducation art. R335-5 à R335-11

LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTICE AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE.

Vous y trouverez les définitions des informations demandées, les listes de codes nécessaires pour renseigner les rubriques, la liste des pièces justificatives à joindre au présent formulaire pour envoyer un dossier complet.

DATEZ ET SIGNEZ LA DECLARATION SUR L'HONNEUR (RUBRIQUE 6)

sauf si l'autorité responsable de la certification vous propose une téléprocédure.

RUBRIQUE 1 : Nature de la demande

1ère demande : Renouvellement : Prolongation :

RUBRIQUE 2 : Certification professionnelle que vous souhaitez obtenir

Nature, intitulé complet et niveau de la certification

Autorité responsable de la certification

RUBRIQUE 3 : Etat civil/Situation du candidat

Nom de naissance :
(c'est le nom qui figure sur votre acte de naissance)

Nom d'usage :
(s'il y a lieu)

Prénom(s) :
(dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance : / / Sexe : Féminin Masculin Commune de naissance :

Département ou collectivité outre-mer de naissance : ou Pays de Naissance :

Nationalité : Française Ressortissant de l'UE, EEE Au

Adresse :



N°51260#02

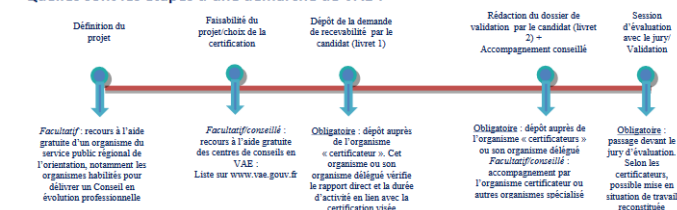
NOTICE EXPLICATIVE DEMANDE DE RECEVABILITE A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

A LIRE AVANT DE COMPLETER LE FORMULAIRE CERFA

A qui s'adresse la VAE ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à faire valider les acquis de son expérience en vue d'obtenir une certification professionnelle¹.

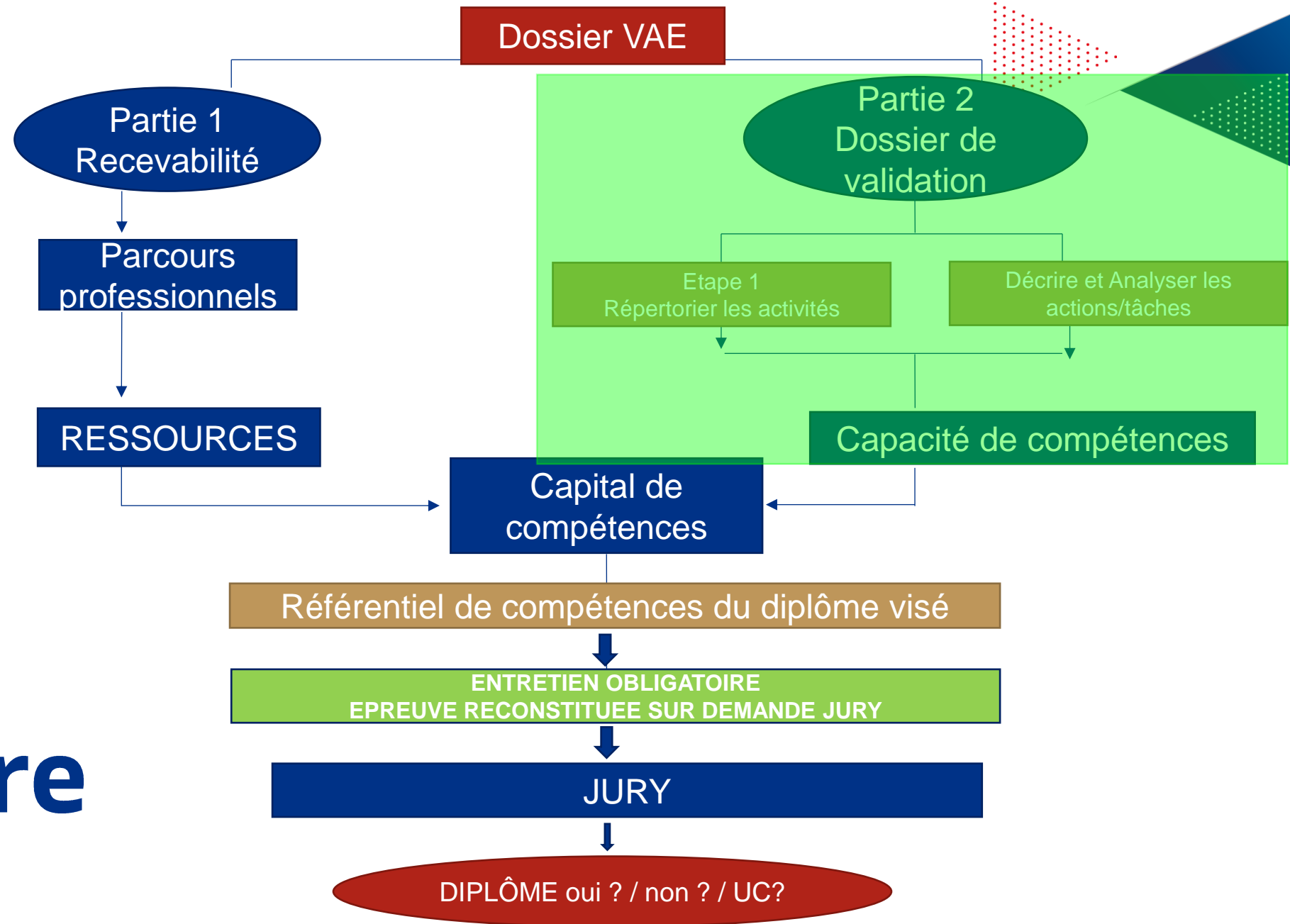
Quelles sont les étapes d'une démarche de VAE ?



Comment connaître les certifications accessibles par la VAE ?

Avant de compléter votre formulaire, vous devez avoir identifié la certification professionnelle que vous souhaitez obtenir par la VAE, et l'autorité responsable de cette certification. Les certifications accessibles par la VAE sont les diplômes ou titres à

Schéma de la procédure



Dossier de validation

Bien préciser son projet professionnel

Répertorier dans son expérience les **activités** qui correspondent au référentiel d'activités du diplôme demandé

Analyser les expériences et démontrer qu'elles sont sources de **compétences professionnelles** en lien avec celles décrites dans le référentiel précité

Rédiger par écrit ces différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées, bénévoles, syndicales, électorales, de sportif de haut niveau

NOM : _____

PRENOM : _____

DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

PARTIE 2

BMF, BEF, BEFF, BEPF

DIPLOME DEMANDE : _____

Partie réservée à l'administration (ne pas remplir)

Dossier reçu le : .../.../...

Date du jury : .../.../...

Informations complémentaires sur le suivi du dossier :
cachet de la Ligue, nom et signature de la personne référente

SOMMAIRE

SOMMAIRE
PREAMBULE
DEMARCHE

NOTICE EXPLICATIVE

LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE
L'ACCUEIL ET L'INFORMATION
LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER
LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE

AIDE A LA REDACTION

VOTRE IDENTITE

VOS MOTIVATIONS

L'ENTRETIEN

DECLARATION SUR L'HONNEUR

ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BMF

ANNEXE 2 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF

ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEFF

ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEPF

ADRESSES UTILES

PREAMBULE

Ce dossier de validation doit permettre au Jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience. Il a été conçu pour le brevet de Moniteur de football (BMF), le brevet d'entraîneur de football (BEF), le brevet d'entraîneur formateur de football (BEFF) et le brevet d'entraîneur professionnel de football (BEFP). Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et consulter les référentiels du diplôme visé en annexes. Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.

Le dossier est à retourner à l'IFF pour les demandes BEFF et BEFP. Les dossiers concernant les BMF et BEF sont à adresser à votre IR2F de résidence (voir coordonnées en annexe).

DEMARCHE

- Bien préciser son projet professionnel.
- Identifier dans son expérience les activités qui correspondent au référentiel d'activités du diplôme demandé.
- Analyser les expériences et démontrer qu'elles sont sources de compétences professionnelles en lien avec celles décrites dans le référentiel précité.
- Rédiger par écrit ces différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées, bénévoles, syndicales, électorales, de sportif de haut niveau.



ETAPE 2 : DESCRIPTION ET ANALYSE

p. 15 du dossier

Cette deuxième étape constitue la partie la plus importante du dossier VAE. Elle doit permettre au jury d'évaluer si le candidat a bien acquis au travers de son expérience les compétences du diplôme visé.

Vous devez remplir, pour chaque fonction du diplôme visé, une fiche par activité comportant la description puis l'analyse détaillée des compétences associées aux actions et tâches réalisées.

Exemple pour le BEE : 3 fonctions (3UC - 2 activités par fonction à répertorier soit 6 fiches à formaliser).

Recommandations :

Le jury a besoin de matière pour repérer vos acquis. Votre écrit ne peut donc pas se limiter à une ou deux pages par action choisie.

1. Description :

Dans le cadre réservé, le candidat décrit ses activités en étant complet et précis :

- Situez vos actions dans leur contexte (votre cadre institutionnel, votre position hiérarchique, la date, le lieu...) et définissez votre fonction exacte, le type de responsabilité exercée ;
- Insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je » qui permet de mieux vous évaluer en action) ;
- Précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi et comment vous vous êtes efforcés d'atteindre ces objectifs.

NOTICE EXPLICATIVE

LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE

L'ACCUEIL ET

L'INFORMATION

VOTRE	VOTRE INTERLOCUTEUR
LE BREVET DE FORMATION DU FOOTBALL (BFF) pour le BEFF et BEFP	LA LIGUE NATIONALE REGIONALE DE FOOTBALL (LNR) de votre lieu de résidence (voir le BEE ou le BEF).
Vous devez en dossier	Vous devez en dossier

LA RECEVABILITE DE

VOTRE DOSSIER

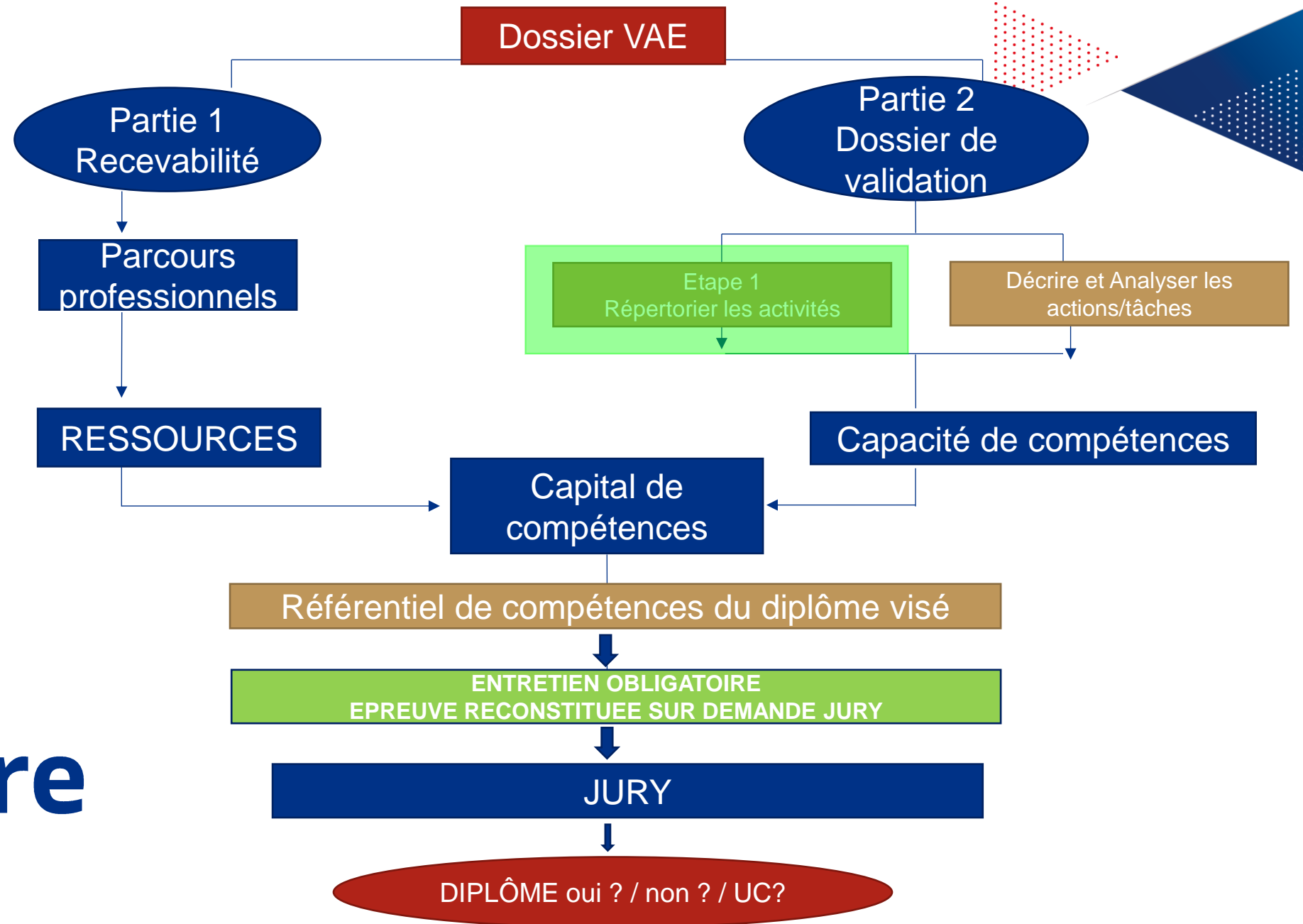
VOTRE	VOTRE INTERLOCUTEUR
LA LIGUE NATIONALE REGIONALE DE FOOTBALL (LNR) de votre lieu de résidence (voir le BEE ou le BEF).	LA LIGUE NATIONALE REGIONALE DE FOOTBALL (LNR) de votre lieu de résidence (voir le BEE ou le BEF).
Vous devez en dossier	Vous devez en dossier

LA VALIDATION DES

ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE

VOTRE	VOTRE INTERLOCUTEUR
LA LIGUE NATIONALE REGIONALE DE FOOTBALL (LNR) de votre lieu de résidence (voir le BEE ou le BEF).	LA LIGUE NATIONALE REGIONALE DE FOOTBALL (LNR) de votre lieu de résidence (voir le BEE ou le BEF).
Vous devez en dossier	Vous devez en dossier

Schéma de la procédure



Répertorier les activités

Les Activités

Les Fonctions

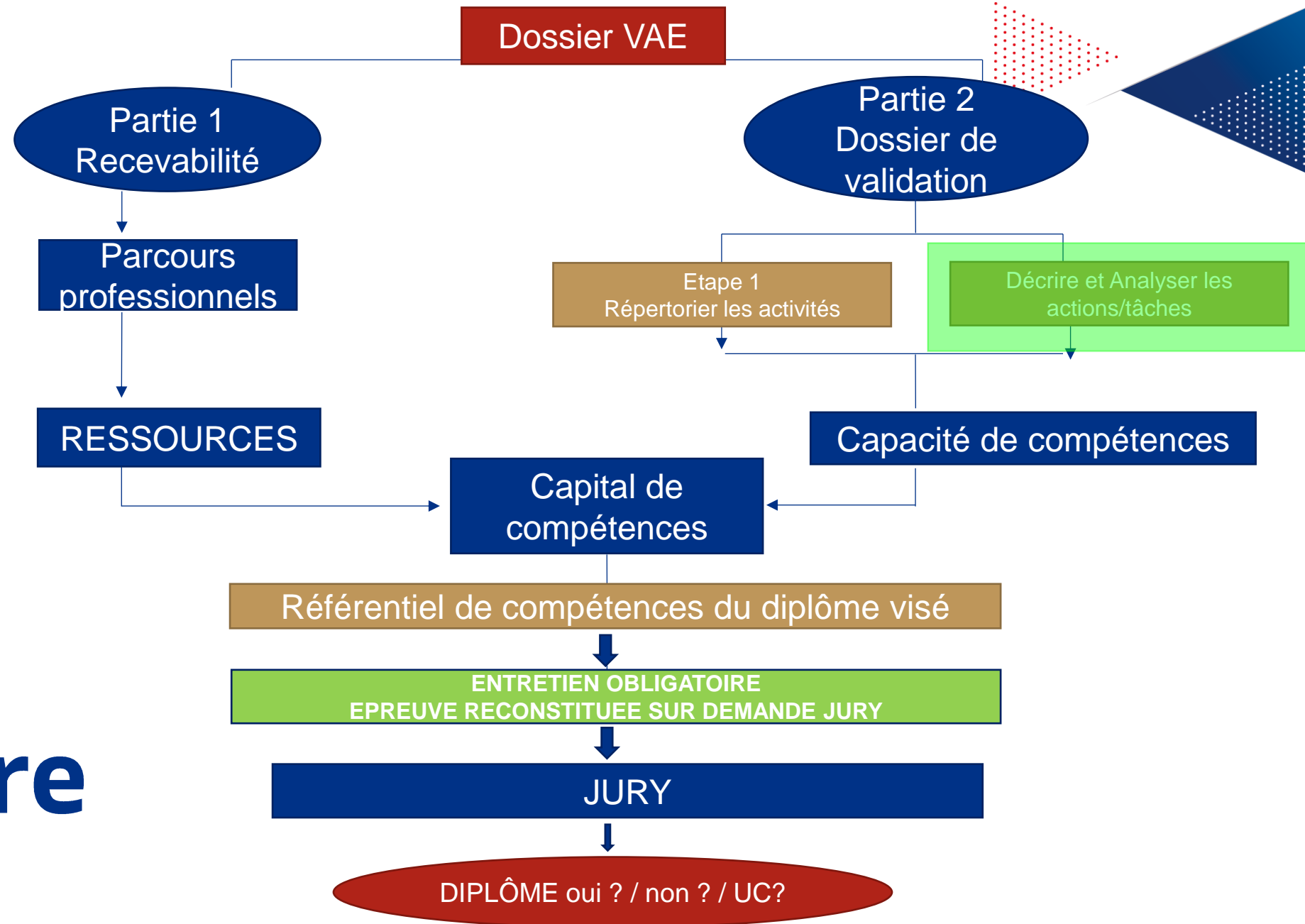
Pour choisir dans votre expérience les actions à décrire, étudiez les référentiels du diplôme visé.

Ces référentiels définissent le métier concerné, indiquent les compétences attendues et évaluées par le jury.

UC3 : Etre capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux seniors, en sécurité	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
Mise en application des projets d'entraînement, dans le cadre de la pratique du football en sécurité	<ul style="list-style-type: none">- Déterminer les groupes de niveaux et l'organisation de l'entraînement ;- Mettre en œuvre les progressions pédagogiques d'entraînement ;- Proposer des situations pédagogiques cohérentes ;- Organiser les différents espaces d'entraînement et de pratique ;- Utiliser les outils d'évaluation proposés ;- Inscrire son action dans le projet du club ou de la structure ;- Coordonner son action avec l'action des autres intervenants et acteurs ;- Evaluer les attentes des licenciés ;- Prendre en compte des éléments du projet éducatif et sportif pour organiser les actions au sein du club ou de la structure ;- Evaluer son action en lien avec les projets du club ou de la structure ;- Définir les objectifs des séances pour l'ensemble des catégories ;- Encadrer les collectifs dans le cadre de l'entraînement sportif en football
Définition des règles de sécurité dans le respect des normes fédérales et de la réglementation en vigueur	<ul style="list-style-type: none">- Communiquer les règles de sécurité auprès des pratiquants et de l'encadrement ;- Intervenir pour prévenir ou régler tout problème lié à la sécurité ;- Adapter son action en fonction de l'évolution des règles et normes fédérales ;- Evaluer les risques potentiels liés à la situation d'encadrement ;- Prévenir les comportements à risque pour la santé morale, physique et psychique des licenciés et de l'encadrement ;

Les actions

Schéma de la procédure



Décrire l'expérience

Permet au jury d'évaluer les compétences acquises :

- **Situez vos actions**
- **Insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je »)**
- **Précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi et comment vous avez fixé ces objectifs**
- **La description seule ne suffit pas. Vous devez donc décrire et analyser vos pratiques.**

Partie 2 Etape 2 : Décrire et analyser

2 activités par fonction (UC du référentiel d'activités)

2 actions/tâches support de l'activité

Analyser l'expérience

Permet au jury d'évaluer les compétences acquises :

- **Mesurez** les écarts entre ce qui était prévu et ce qu'il s'est réellement passé
- **Précisez** quels sont vos outils d'évaluation.
 - Argumentez vos choix en indiquant comment vous les avez utilisés et ce qu'ils vous ont permis de repérer et de proposer comme **remédiations**

Partie 2
Etape 2 : Décrire et analyser

2 activités par fonction (UC du référentiel d'activités)

2 actions/tâches support de l'activité

L'entraîneur, praticien réflexif, peut donc s'interroger sur :

- | | | |
|---------------------------|-----------|-------------|
| 1. Pourquoi ? | → Avant | → Décrire |
| 2. Comment ? | → Pendant | → Prescrire |
| 3. Pour quels résultats ? | → Après | → Réfléchir |

Référentiel d'activités

DOSSIER VAE Partie 2

BMF p. 42 à 43

BEF p. 44 à 46



Direction Technique N



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



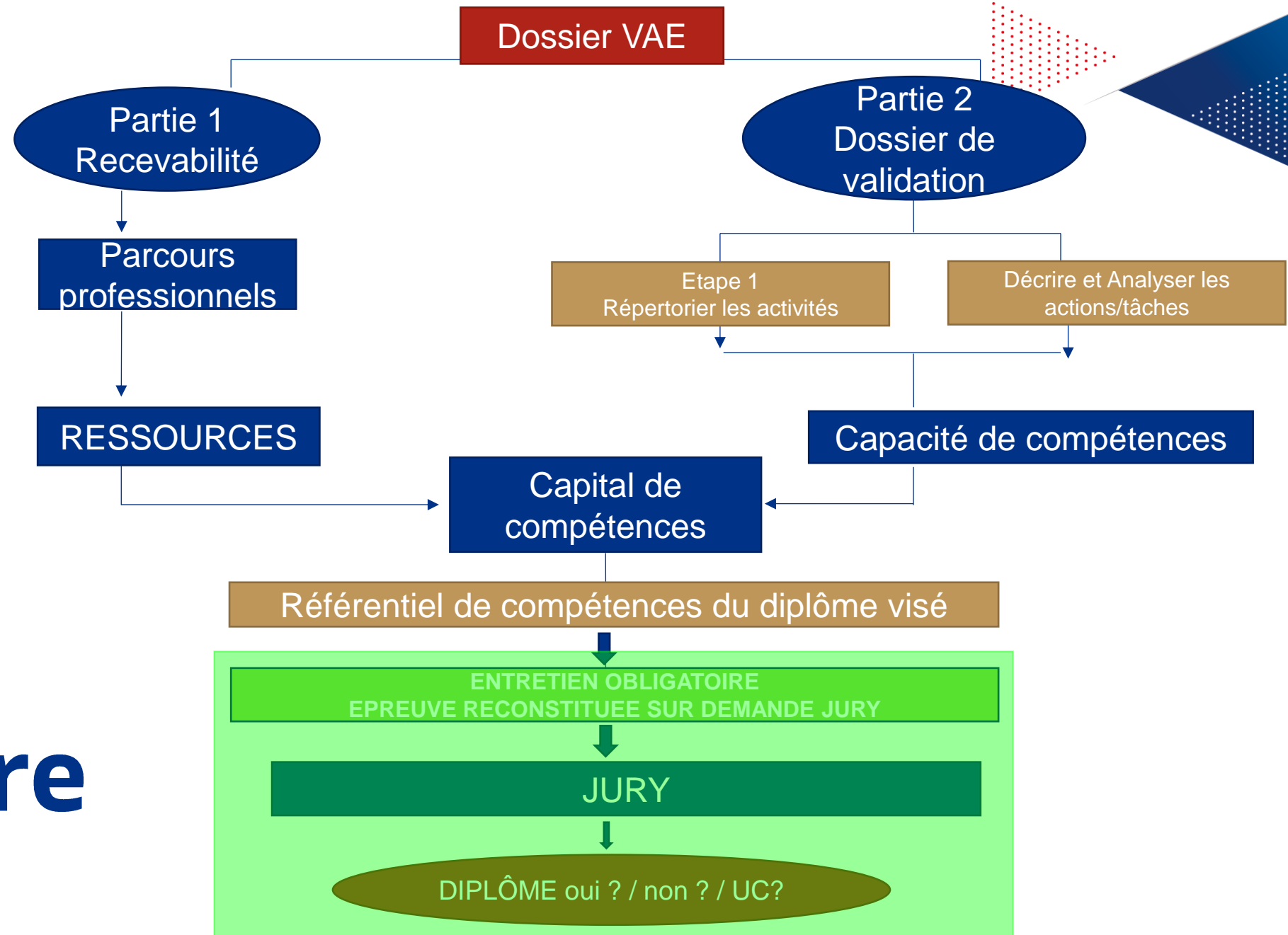
ANNEXE 2 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF

Bloc 1 : Mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Participation à la conception du projet éducatif du club ou de la structure	Participer à la conception du projet éducatif du club ou de la structure en contribuant au diagnostic stratégique du club ou de la structure et de son environnement et en animant des réunions d'information afin d'inscrire ses activités et son projet dans les valeurs portées par la pratique sportive et le football
Mise en œuvre du projet éducatif du club	Concourir à la mise en œuvre du projet éducatif du club ou de la structure en animant des actions éducatives, en participant à la lutte contre la violence et toutes formes de discrimination et ainsi qu'à la prévention contre le dopage et les conduites addictives et à risque afin de respecter le projet éducatif établi
Conception du projet sportif du club	Concevoir le projet sportif du club ou de la structure en formalisant les buts et objectifs, en analysant les singularités des différentes pratiques et équipes, en positionnant le projet dans son environnement et en choisissant les différents outils d'évaluation du projet
Mise en place d'une stratégie de formation continue	Engager une stratégie de formation continue auprès des éducateurs et des différents acteurs de l'association sportive ou de la structure, en réalisant un état des lieux de leur formation, en leur présentant les différents dispositifs de formations fédérales, en les aidant à construire leur plan de formation et en organisant leur formation continue afin de leur permettre de développer leurs compétences

Bloc 2 : Entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Conception de plans d'entraînement annuels	Concevoir des plans d'entraînement annuels en déterminant les cycles de développement et les cycles de récupération, en déterminant les buts et objectifs alloués aux différents cycles de développement, en les organisant en fonction des catégories d'âge, des niveaux de jeu et des particularités de l'environnement et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs afin de construire des cycles d'entraînement coïncidant avec les objectifs pédagogiques.

Schéma de la procédure



La certification

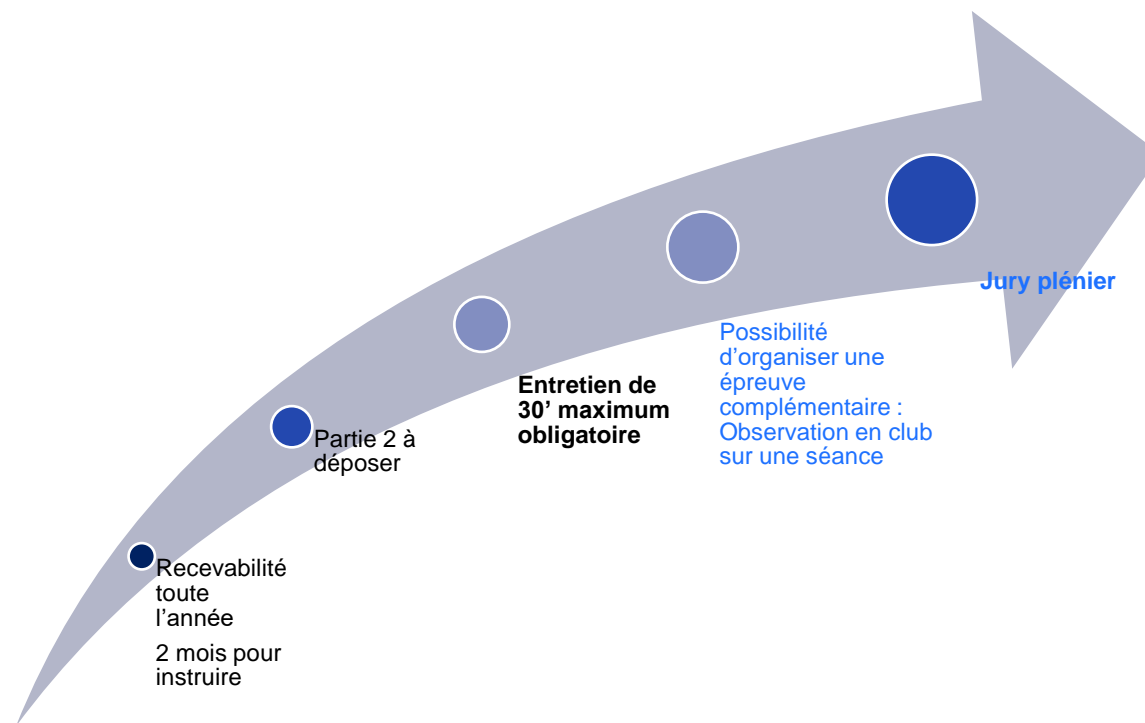
Le candidat est évalué sur la base d'un dossier et d'un entretien

- Lecture du dossier par 2 personnes minimum (formées à la lecture des dossiers VAE) désignées par le Président du jury

À la suite de l'entretien, le jury peut décider de compléter son information sur le parcours du candidat par une mise en situation professionnelle, réelle ou reconstituée.

Le jury décide d'attribuer - ou non - la totalité - ou une partie - du diplôme, désormais acquise à vie

Le candidat qui obtient un Bloc du diplôme est dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation (pas dispensé de passer les tests de sélection).



L'entretien

Permet de compléter des points du dossier

Ce n'est pas un oral de rattrapage

Les questions portent sur l'analyse écrite des activités – actions.



Nature de l'épreuve reconstituée

Doit permettre de compléter l'information

La mise en situation est évaluée par **deux certificateurs**, désignés par le président du jury. Les examinateurs dressent un **rapport d'évaluation** à l'attention du jury mais ne participent pas à ses délibérations

Durée : 45 minutes maximum

4

L'accompagnement



L'accompagnement

Habilitation obligatoire des accompagnateurs VAE (cahier des charges fixant un niveau de qualité et de prestation minimal)

Possibilité d'un accompagnement (facultatif et payant)

L'accompagnement augmente de 27% les chances des candidats d'aller jusqu'au passage devant le jury



Notre réseau

Nicolas LE COQ (22)
Joël CLOAREC (35)
Ronan POUDELET (56)
Mikaël CAUDAL (29)
Loïc PLASSART (29)

Alain PASCALOU
Bernard MOTTAIS
Christophe LEFEUVRE

Jean FERRÉ
Hervé GARRIGUES
Pascal LEDOUX

Nelson DIAS
Jacques RICHARD
Jean-Claude BARRAULT
Jean-Paul Blot
Laurent Aubry

Michaël BUNEL

Jean-Paul DELPORTE

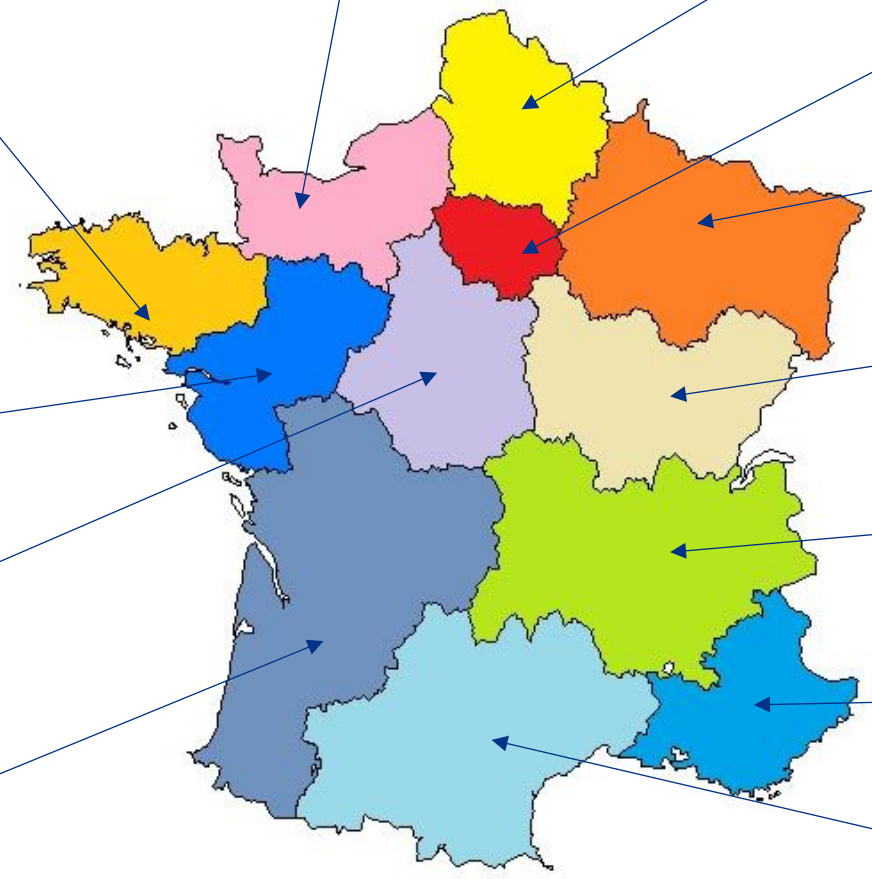
Philippe LEROUX

Alain DONNAT
Franck TAIANA
Guillaume PERREAU-NIEL

Pierre SAGE
Georges HONORÉ
Michel POIRIER

Jean-François VERGER
Derek DECAMPS

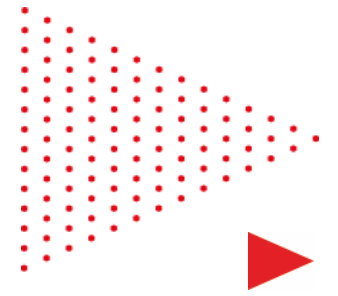
Jean-Pierre OZIOL
Sébastien MIGNOTTE
Sylvain FIORANTINO



5

Le financement

Tarifs



Demande VAE

	BMF	BEF	BEFF	BEPF
Frais de dossier	100 €	100 €	100 €	100 €
Dossier de recevabilité	100 €	100 €	100 €	100 €
Dossier de validation	300 €	800 €	2 100 €	2 800 €
Coût total	De 200 à 500 €	De 200 à 1000 €	De 200 à 2300 €	De 200 à 3000 €

Prestation d'accompagnement BMF & BEF

Phase 1	Forfait	60€
Phase 2	90€/h	1080€ pour 12h
Phase 3	Forfait	60€
Coût Total	16h	1200€



Le financement

	FAFA Formation	Compte Personnel de Formation	Pôle Emploi
Dossier de validation	✓		✓
Accompagn ement VAE	✓	✓	✓



6

Questions diverses

Ce qu'il faut retenir



Adresses utiles



<http://www.vae.gouv.fr/>

<http://www.vae.gouv.fr/espace-ressources/fiches-outil/financer-une-demarche-vae-particuliers.html>

IEFF : Sandra PRADO

sprado@fff.fr - 01 34 84 08 22

IR2F BRETAGNE : Maryon ORAIN

morain@footbretagne.fff.fr – 02 99 35 44 62

Christophe COUE

ccoue@footbretagne.fff.fr – 06 76 12 42 47

Yvan LE COCQ

ylecocq@footbretagne.fff.fr – 07 86 50 77 28